



## RENCONTRE ASSOCIATIVE – 10 OCTOBRE 2020

### OPENING SPEECH - EIBS

Je tiens en premier lieu à remercier Monsieur Denis Michalak, Maire de Lewarde, ainsi que les équipes de la commune, pour leur accueil et leur soutien, sans quoi cette événement n'aurait pu avoir lieu dans d'aussi bonnes conditions.

Je remercie également l'Amicale Laïque de Lewarde, ses bénévoles et son Président, André Léger, pour leur concours.

Je remercie enfin Messieurs Charles Beauchamp, Conseiller Départemental, et Alain Bruneel, Député du Nord, pour leur présence à nos côtés aujourd'hui.

Chez EIBS nous célébrons aujourd'hui deux événements, notre dixième anniversaire tout d'abord et la formalisation d'un partenariat de long terme avec la Fédération du Douaisis des Associations Laïques donc, nécessairement, avec les militants laïques, républicains et humanistes de **ce** territoire.

Tout projet associatif qui veut perdurer doit savoir s'adapter. S'adapter aux évolutions de la société ; aux évolutions de la culture, des pratiques de terrain et, surtout, aux évolutions des aspirations du **peuple**.

Cette évolution ne doit pas cependant devenir le synonyme déguisé du renoncement, de l'abandon des valeurs fondatrices du projet associatif.

Cette dualité, nous en avons fait l'expérience régulière ces dix dernières années. Notre projet associatif se veut en effet ambitieux – trop diront certains – pour une petite association comme la nôtre.

Depuis le début nous nous mobilisons pour l'accès de tous et l'exercice par tous de la citoyenneté européenne. Nous considérons cette dernière comme faisant partie intégrante du concept de citoyenneté communément admis.

Il y a derrière ce projet la conviction que le projet européen doit se constituer autour du choix, très politique, des femmes et des hommes de vivre ensemble avec un corpus de valeurs communes et ne peut **en aucun cas** se résumer à la seule régulation des échanges économiques.

Si ce projet semble fou, il l'est pourtant moins que le choix qui fut le nôtre de le mettre sur les rails en 2010, au beau milieu d'une crise qui a révélé les pires faiblesses du projet européen. À cette période, le discours du perpétuel repli sur soi avait le vent en poupe, faisant la promotion du « tout frontières », l'apologie de la désunion du peuple européen comme antidote pour préserver la nation ; tout en promouvant une lutte acharnée pour la fragmentation de cette dernière en stigmatisant systématiquement une partie de la population.

Notre folie initiale est, pour nous, un idéal, un point de fuite qui doit guider notre action associative. Celle-ci, nous la menons résolument à l'échelle des Hommes, en travaillant sur



trois piliers : l'information et la formation des euro-citoyens ; la valorisation et le soutien à l'engagement solidaire, sans doute la plus active des formes d'exercice de la citoyenneté et, comme compétence d'usage comme je me plais à l'appeler, un engagement pour un usage plus vertueux des technologies numériques qui doivent servir à rapprocher les êtres humains et non à les éloigner, les diviser ou les transformer en valeurs marchandes par une surveillance constante d'un cartel de multinationales.

Dans cette action de terrain comme dans notre projet associatif, nous trouvons à la fois une complémentarité, une cohérence et une résonance avec les actions et le projet portés par nos camarades de la FDAL.

Dans les valeurs qui nous animent tout d'abord et qui se réfèrent à la même philosophie humaniste et universaliste. Sur nos actions aussi nous nous complétons : l'idéal laïque qui place le pouvoir de la raison au-dessus du poids des croyances s'entend avec notre action d'information et de formation ; l'engagement constant des bénévoles des amicales méritent d'être soutenu et valorisé. Enfin nous pouvons et devons accompagner ces associations historiques dans une transition numérique respectueuse de leurs pratiques et de leur projet associatif (ce dont vous aurez un exemple plus concret tout à l'heure).

L'association de nos deux structures montre enfin le potentiel d'allier deux modèles associatifs différents : l'un historique et à l'héritage intellectuel très dense, l'autre encore très jeune ; l'un territorialisé et fédérant des associations communales, l'autre plus thématique et dénué d'attache territoriale délimitée ; enfin l'un fédérant plusieurs dizaines de bénévoles, l'autre s'appuyant sur une poignée d'adhérents.

À l'heure où l'on oppose un supposé « ancien monde » à un tout aussi supposé « nouveau monde », le partenariat de nos deux associations montre qu'il n'y a pas lieu d'opposer des pratiques mais que nous avons tout à gagner à faire se rencontrer un mouvement de pensée historique et une forme d'engagement plus récente.

Vous l'aurez compris, c'est donc avec joie et enthousiasme que j'ai l'honneur d'engager EIBS, au nom de ces adhérents, dans un accord-cadre qui pose une première pierre formel d'un partenariat de long terme avec la Fédération du Douaisis des Associations Laïques.